Nations Unies S/2011/21



Conseil de sécurité

Distr. générale
18 janvier 2011
Français
Original : anglais

Lettre datée du 14 janvier 2011, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

Comme suite à la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joints les rapports sur la présence internationale de sécurité au Kosovo pour les périodes allant du 1er avril au 30 juin 2010 (annexe I) et du 1er juillet au 30 septembre 2010 (annexe II).

Je vous serais obligé de bien vouloir porter le texte de la présente lettre et de ses annexes à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) **BAN** Ki-moon

11-20926 (F) 240111 260111



Annexe I

Rapport sur les opérations de la Force de paix au Kosovo adressé à l'Organisation des Nations Unies

1er avril – 30 juin 2010

1. Le présent rapport est publié comme suite à l'obligation faite à la Force de paix au Kosovo (KFOR) à cet égard dans la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité. Il couvre la période allant du 1er avril au 30 juin 2010. La situation d'ensemble au Kosovo est restée généralement calme durant la période considérée, mais le pays continue d'être en proie à divers problèmes socioéconomiques et à des tensions interethniques, en particulier dans le nord et dans certaines zones de rapatriement des Serbes du Kosovo.

2. Au 30 juin 2010, l'effectif total des contingents se trouvant sur le théâtre des opérations était de 9 110 hommes, dont 1 597 ne provenaient pas de pays membres de l'OTAN.

Situation en matière de sécurité

3. La situation d'ensemble en matière de sécurité au Kosovo est restée généralement calme durant la période considérée, malgré quelques tensions liées à des problèmes d'approvisionnement en électricité et à la mise hors service des tours d'opérateurs de télécommunication serbes, et des manifestations organisées pour protester contre le retour de Serbes du Kosovo dans la zone de Zallq/Žać.

4. Après le retour de 30 familles serbes du Kosovo à Zallq/Žać à la fin de mars 2010, quelques habitants kosovars de la localité ont manifesté pour protester contre les rapatriements. À plusieurs reprises, ils ont lancé des pierres contre les tentes abritant les familles serbes. La Police du Kosovo et la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo (EULEX) ont assuré la sécurité du campement. À la suite de ces incidents, quatre familles rapatriées serbes ont quitté Zallq/Žać.

5. Les 23 et 24 avril 2010, l'Office des télécommunications du Kosovo a démantelé des éléments de l'infrastructure des opérateurs de télécommunication serbes dans le sud du Kosovo. Les Serbes du Kosovo vivant dans le sud ont organisé plusieurs manifestations en signe de protestation. Après plusieurs jours, le réseau cellulaire des opérateurs de télécommunication serbes a été rétabli.

6. Le 30 mai 2010, les Serbes du Kosovo à Mitrovica-Nord ont organisé des élections municipales alors qu'ils avaient été avertis par Pristina et l'EULEX que ceux-ci ne reconnaîtraient pas les résultats de ces élections. Des centaines de Kosovars ont manifesté à Mitrovica-Sud sous la conduite d'organisations d'anciens combattants pour protester contre ces élections et quelques Serbes du Kosovo ont manifesté à Mitrovica-Nord. Les groupes ont échangé des jets de pierres. La Police du Kosovo a fait usage de gaz lacrymogènes pour empêcher tout contact physique entre les deux groupes.

7. Le 28 juin 2010, la cérémonie organisée pour fêter la Saint-Gui (Vidovdan) au monastère de Graçanicë/Gračanica et au monument de Gazimestan a attiré environ 1 500 personnes. Aucun incident n'a été rapporté.

Opérations de la Force de paix au Kosovo

8. Les activités menées à l'appui de l'opération Chevalier efficace (Effective Knight) (ETO 05) se sont poursuivies, la KFOR assurant le maintien de la sécurité et la liberté de circulation en coopération avec les acteurs locaux et internationaux, en menant des opérations qui s'appuient sur les renseignements, en ayant une bonne connaissance de la situation et en déployant rapidement et de manière résolue des forces de manœuvre et des unités de réserve pour prévenir la violence et faire face aux situations de crise.

9. Le 15 avril 2010, le chef d'état-major des Forces armées serbes s'est réuni avec le commandant de la KFOR dans le cadre de la Commission mixte d'application. Une deuxième réunion a eu lieu le 3 juin 2010.

Nouvelles tâches de l'OTAN

Force de sécurité du Kosovo

10. La sélection de nouveaux candidats pour la Force de sécurité du Kosovo s'est poursuivie. La sélection initiale, qui portait sur les documents à produire et la condition physique, a été menée à bien et un conseil a sélectionné des candidats pour un examen médical. Le Conseil de sélection finale s'est réuni les 17 et 18 mai en vue de retenir des candidats pour les postes vacants restants. Il en a retenu environ 300, dont 72 étaient issus de minorités et 43 étaient des femmes. Plusieurs autres ont été inscrits sur une liste d'attente. Lors de la campagne de recrutement organisée au début de 2010, une centaine de candidats se sont inscrits pour suivre le programme de formation des élèves officiers, mais 16 seulement satisfaisaient aux critères d'entrée et 3 avaient une maîtrise suffisante de l'anglais pour suivre les cours offerts par l'Université américaine au Kosovo. De ce fait, durant la période considérée, la Force de sécurité du Kosovo a lancé une campagne de recrutement de deux semaines pour le programme de formation des élèves officiers.

11. Le 6 avril 2010, la brigade des sapeurs-pompiers d'Helsinki a commencé à dispenser le premier de ses deux cours d'initiation aux membres de la cellule des matières dangereuses de la Force de sécurité. D'autres programmes de formation aux tâches d'encadrement et de renforcement des capacités essentielles et des moyens d'action sont en cours d'élaboration.

12. Le 19 avril 2010, la Force de sécurité du Kosovo a organisé des exercices d'intervention en cas de crise à la centrale électrique KEK. Cet exercice qui consistait à simuler un accident dans une centrale électrique a permis de tester diverses capacités de base.

13. Lors d'une réunion organisée par le Programme des Nations Unies pour le développement avec le Conseil de réinstallation du Corps de protection du Kosovo (CPK), le 4 mai 2010, il a été indiqué qu'au 21 avril 2010, sur les 1 472 candidats remplissant les conditions voulues, 1 439 s'étaient inscrits au programme, 1 314 avaient reçu un prêt aux entreprises et 71 avaient trouvé un emploi. Par ailleurs, 212 personnes ont trouvé un emploi en dehors du programme et 1 236 anciens membres du Corps de protection du Kosovo ont reçu leur prestation de cessation de service en mai 2010.

Annexe II

Rapport sur les opérations de la Force de paix au Kosovo adressé à l'Organisation des Nations Unies

1er juillet – 30 septembre 2010

1. Le présent rapport a été établi comme suite à l'obligation faite à la Force de paix au Kosovo (KFOR) à cet égard dans la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité. Il couvre la période allant du 1er juillet au 30 septembre 2010.

2. Au 30 septembre 2010, l'effectif total des contingents de la KFOR se trouvant sur le théâtre des opérations était de 8 830 hommes, dont 1 490 ne provenaient pas de pays membres de l'OTAN.

3. La situation d'ensemble au Kosovo est restée généralement calme durant la période considérée, mais le pays continue d'être en proie à divers problèmes socioéconomiques et à des tensions interethniques. La KFOR a poursuivi sa transition, pour passer d'une présence militaire à une présence dissuasive, en libérant des contingents préalablement affectés à des tâches statiques et en maintenant sa capacité d'assurer la sécurité et la liberté de circulation, en appui à la Police du Kosovo et à la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo, en tant que troisième intervenant, si les circonstances l'exigent.

Situation en matière de sécurité

4. Le 2 juillet 2010, Pristina a ouvert un centre à Mitrovica-Nord dans l'intention de dispenser un certain nombre de services publics, notamment de délivrer des documents. L'ouverture du centre a donné lieu à une manifestation pacifique qui a ensuite été interrompue par des inconnus qui ont lancé un engin explosif non identifié en direction de la foule, visant probablement le bureau administratif. Cet incident a causé la mort d'un médecin de la communauté bosniaque du Kosovo qui habitait dans cette ville et blessé plusieurs autres personnes.

5. Quelques jours plus tard, un membre serbe de l'Assemblée du Kosovo et Secrétaire du Parti libéral indépendant serbe, Peter Miletić, a été pris pour cible et blessé devant son domicile à Mitrovica-Nord.

6. Le 21 juillet 2010, le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie a fait droit à la demande de l'accusation et ordonné un nouveau procès partiel des accusations de crimes de guerre pesant sur Ramush Haradinaj, Idris Balaj et Lahï Brahimaj. La décision du Tribunal a donné lieu à des manifestations de faible ampleur à Pejë/Pec, Decanë/Decani et Djakovica/Gjakovë.

7. Le 22 juillet 2010, la Cour internationale de Justice a rendu un avis consultatif. En réponse, quelque 700 Serbes du Kosovo ont protesté à Mitrovica-Nord.

8. En août 2010, le Chef de la Police du Kosovo a congédié plusieurs policiers dans le nord du Kosovo pour cause d'incompétence. Ces licenciements étaient liés à un incident survenu au poste frontière de Jarinje, lorsque plusieurs membres du mouvement dénommé Obraz sont entrés de force au Kosovo pendant la marche du Vidovdan qui a eu lieu en juin 2010. Les policiers ont été accusés par la Direction de la Police du Kosovo de ne pas avoir arrêté le groupe et d'avoir montré peu d'empressement dans l'exercice de leurs fonctions.

9. Le 11 septembre 2010, à la suite d'un match de championnat de basket télévisé, des affrontements ont éclaté entre deux groupes de Kosovars et de Serbes du Kosovo sur le pont d'Austerlitz à Mitrovica. La Police du Kosovo et l'EULEX sont intervenues. Des contingents de la KFOR ont été déployés mais ne sont pas intervenus. Lors des affrontements qui s'en sont ensuivis entre l'EULEX et le groupe de Serbes du Kosovo, deux soldats de la KFOR ont été légèrement blessés par des jets de pierres.

Opérations de la Force de paix au Kosovo

10. Les activités menées à l'appui de l'opération Chevalier efficace (Effective Knight) (ETO 07) se poursuivent, la KFOR assurant le maintien de la sécurité et la liberté de circulation en menant sur le territoire kosovar des opérations qui s'appuient sur les renseignements, en ayant une bonne connaissance de la situation, et en déployant rapidement et de manière résolue des forces de manœuvre et des unités de réserve pour prévenir la violence et faire face aux situations de crise.

11. Le commandant de la KFOR a continué de maintenir une présence de la Force à proximité de la sous-station électrique de Valac et de se tenir prêt à intervenir en troisième position pour appuyer la Police du Kosovo et l'EULEX. À l'heure actuelle, la situation dans cette zone demeure calme.

12. Le Conseil de l'Atlantique-Nord a décidé le 9 juillet 2010 d'autoriser la KFOR à se retirer des monastères de Gračanica, Zočište, Budisavci et Gorioč. Le 23 août 2010, la Police du Kosovo a remplacé la KFOR pour assurer la protection du monastère de Gračanica. Aucun incident n'a été rapporté. La prochaine étape a été le monastère de Zočište où la KFOR a passé le relais à la Police du Kosovo. Ce processus a commencé le 19 octobre 2010, le transfert des responsabilités à la Police du Kosovo, proprement dit, ayant eu lieu le 3 novembre 2010.

13. La cérémonie de passation du commandement du général de corps d'armée, Markus Bentler, au nouveau commandant de la KFOR, le général de division, Erhard Bühler, a eu lieu le 1er septembre 2010, au quartier général de la KFOR à Pristina. Avec l'arrivée du nouveau commandant, la nouvelle structure du quartier général de la KFOR a été mise en place, son personnel ayant été réduit et la chaîne de commandement ayant été ramenée de trois à deux étoiles.

14. Le 17 septembre 2010, lors de la réunion des chefs d'état-major de l'OTAN à Bratislava (Slovaquie), le commandant suprême des forces alliées en Europe a annoncé qu'il avait l'intention de recommander au Conseil de l'Atlantique-Nord le passage à la deuxième phase (« Gate 2 ») de la transition vers une présence dissuasive de la KFOR.

15. Le 28 septembre 2010, une délégation du Comité militaire de l'OTAN a rendu visite à la KFOR. Elle s'est entretenue avec le Représentant spécial du Secrétaire général, Lamberto Zannier, le Chef adjoint de la Mission EULEX, Roy Reeve, et le Représentant spécial de l'Union européenne, Pieter Feith.

16. Durant la période considérée, la KFOR, l'EULEX, la Police du Kosovo et l'Église orthodoxe serbe ont élaboré un plan conjoint pour l'intronisation du Patriarche orthodoxe serbe Irenej.

Nouvelles tâches de l'OTAN

17. Durant la période considérée, la mise en place de la Force de sécurité du Kosovo a progressé, mais des problèmes subsistent en ce qui concerne l'équilibre ethnique, sans oublier le manque d'instructeurs et de moyens de formation et les dons insuffisants en matériel.

18. Le 23 août 2010, la Force de sécurité du Kosovo a organisé son deuxième cours de formation de base à l'intention de 188 recrues et son cours d'instruction des sous-officiers à l'intention de 39 participants. Ces cours sont encadrés et contrôlés par des instructeurs de la Force de sécurité du Kosovo. Le 30 août 2010, le cours d'instruction des sous-officiers organisé à Grafenwőhr (Allemagne) a commencé à être dispensé à 12 sous-officiers et élèves officiers. Ce cours d'initiation aux fonctions de commandement, offert grâce à un accord bilatéral avec les États-Unis d'Amérique, est axé sur l'aspect humain des fonctions de commandement et sur l'aptitude à communiquer, à résoudre des problèmes et à maintenir la discipline. Il s'est achevé le 17 septembre 2010.

19. Le 30 août 2010, on a annoncé que les équipes de neutralisation des explosifs de la Force de sécurité du Kosovo seraient bientôt prêtes à commencer à mener des interventions d'urgence au Kosovo. La cellule des opérations de neutralisation des explosifs et les équipes de neutralisation des explosifs de la Force de sécurité du Kosovo seront provisoirement chargées des opérations de déminage (avec certaines restrictions) sous le contrôle et la surveillance de la KFOR, avant que ces fonctions soient transférées de la KFOR comme intervenant en première ligne pour ces opérations à la Force de sécurité du Kosovo.

20. En septembre et octobre 2010, la Force de sécurité du Kosovo a lancé une campagne de recrutement pour ses forces de réserve en vue de retenir jusqu'à 400 candidats. La KFOR a prêté son concours à la préparation et à l'organisation de cette campagne par la Force de sécurité du Kosovo.

21. Durant la période considérée, la Force de sécurité du Kosovo a participé activement à la construction d'un nouvel orphelinat à Kline/Klina et de camps de rapatriés à Dragoljevac et Zaq/Zač. La préparation du terrain et des voies d'accès pour ces projets a été menée à bien avec l'aide d'ingénieurs de la KFOR.
